

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Mai 2016**

OBJET : Avenant n°1 liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association Handicap Entreprise Défi Action (HEDA)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'association Handicap Entreprise Défi Action un complément de subvention d'un montant total de 18.030,00 € pour le financement de l'action « Expérimentation d'une action de diagnostic, d'accompagnement et de placement des bénéficiaires du RSA en contrat santé ou RQTH » ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer l'avenant n°1 correspondant dont le projet est joint en annexe au rapport.

Cette dépense d'un coût total de 18.030,00 €, sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget 2016, sur le chapitre 017.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée